

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 30 Novembre 2018

1. INFORMATION PRECONTRACTUELLE- ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la Commande du/des Produits(s), d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles des Produits et Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Produits et Services concernés ;
- Le prix des Produits et Services et des frais annexes tels que frais de livraison ;
- Les informations relatives à l'identité du vendeur, aux coordonnées postales, téléphoniques et électroniques de ce dernier, et à ses activités, pour autant qu'elles ne ressortent pas du contexte ;
- En l'absence d'exécution immédiate du Contrat, la date ou le délai auquel NEFLIO s'engage à livrer les Produits ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- Les fonctionnalités du contenu numérique, et le cas échéant, à son interopérabilité ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes ;
- Les moyens de paiement acceptés.

2. DÉFINITIONS

Les termes suivants qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans les présentes auront toujours la définition suivante :

- (i) **Application** : Désigne l'application mobile « Neflio » Ios et Androïd disponible via les services « AppStore » et « PlayStore », éditée et exploitée par NEFLIO, sur lequel sont proposés les Produits et Services et sur laquelle le Client dispose d'un Compte Client ;
- (ii) **Client** : désigne la physique ou personne morale, prise en la personne de son représentant légal ou, par délégation de pouvoir, toute personne susceptible d'engager l'entité juridique dans le cadre d'une Commande ;
- (iii) **Compte Client** : désigne le compte personnel du Client sur le Site, lui permettant d'utiliser les Services, et de commander des Produits et d'en régler le prix ;
- (iv) **Commande**: désigne tout acte d'achat de Produits effectué par le Client auprès de NEFLIO via le Site, précisant la nature, le prix et la quantité de Produits souhaités ;
- (v) **Conditions Générales d'Utilisation ou CGU**: désigne l'ensemble des règles et des modalités de mise à disposition du Site;
- (vi) **Contrat** : désigne les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées les « CGV »), auxquelles s'ajoutent les Conditions Générales d'Utilisation telles qu'exposées sur le Site préalablement à la Commande de Produits, ces documents formant ensemble un tout indivisible;
- (vii) **NEFLIO** : Désigne la société GENERATIVE PLANTING, société par actions simplifiée au capital de 30.000 Euros, ayant son siège sis 1258 Route de Grasse – 06620 LE BAR SUR LOUP, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRASSE sous le numéro 843 725 425, prise en la personne de Madame Helen BASSON, son président en exercice, pouvant également être désignée individuellement la « Partie » ou collectivement avec le Client les « Parties » ;
- (viii) **Parties** : désigne les parties au présent Contrat; soit la société NEFLIO et le Client dont l'identification légale est précisée par ce dernier lors de la Commande depuis son Compte Client ;

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 30 Novembre 2018

- (ix) **Produits**: désigne les produits végétaux (graines, bulbes, plants) et matériel de jardinage commercialisés par NEFLIO, déterminés et validés par le Client lors de la Commande et que NEFLIO s'engage à fournir au Client dans ce cadre, en fonction de ce qui aura effectivement été commandé par ce dernier ;
- (x) **Services** : Désigne l'ensemble des services de conseils et de recommandation délivrés gratuitement par NEFLIO au Client via le Site, permettant notamment au Client de connaître les variétés végétales les plus susceptibles de s'épanouir en fonction de la composition du sol du lieu où se trouve le Client ;
- (xi) **« Site »**
Désigne indifféremment l'Application ou le Site Internet ;
- (xii) **« Site Internet »**
Désigne le site internet accessible aux adresses URL www.nefl.io.com, www.nefl.io.fr et www.nefl.io.co.uk, sur lequel sont proposés les Produits et Services et sur lequel le Client dispose d'un Compte Client;
- (xiii) **Tiers** : désigne toutes les personnes juridiques (personne physique ou morale) autres que les Parties;

3. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV sont applicables à toute Commande du Client de Produits via le Site.

Les présentes CGV prévalent sur toute condition d'achat ou tout autre document émanant du Client, sauf dérogation formelle et expresse de NEFLIO. En conséquence, toute condition contraire posée par le Client sera inopposable à NEFLIO quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance, sauf acceptation expresse écrite par NEFLIO. Ces CGV constituent un élément essentiel de l'acceptation de contracter de NEFLIO.

Le fait d'effectuer une Commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

4. PRISE D'EFFET - DURÉE

Le présent Contrat prend effet le jour de la Commande du Client et produira ses effets jusqu'à la complète réception des Produits par le Client.

5. FORMATION DU CONTRAT

Les Commandes ne sont fermes et définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par NEFLIO par l'envoi d'un email de Confirmation de Commande, tel que défini à l'article 6.2 des présentes.

6. COMMANDE

1. Description des Produits

Les Produits susceptibles de constituer l'offre de NEFLIO sont détaillés sur le Site.

Les offres de Produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site, dans la limite des stocks disponibles.

Toute modification et/ou évolution des Produits sera constatée sur ledit Site.

2. Commande

2.1. Détermination des Produits susceptibles d'intéresser le Client grâce aux Services

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 30 Novembre 2018

Préalablement à toute Commande de Produits, le Client est invité à utiliser les Services délivrés par le Site, lui permettant de connaître, parmi les Produits offerts à la vente par NEFLIO, ceux les mieux adaptés à la composition du sol du lieu où il souhaite effectuer des plantations.

Pour ce faire, le Client renseigne l'adresse du lieu de plantation grâce au formulaire dédié sur le Site. Après validation, le Site lui indique une liste de Produits adaptés.

Le Client peut alors choisir parmi les Produits listés, ceux qu'il désire commander.

2.2. Commande de Produits

Après avoir effectué une recherche de Produits adaptés via les Services du Site, tel qu'indiqué à l'article 5.2.1. ci-avant, le Client sélectionne les Produits de son choix.

Pour ce faire, le Client doit respecter les modalités suivantes :

Lorsqu'il ajoute des Produits à son panier, le Client indique les quantités de Produits souhaitées.

Depuis son Compte Client, il a accès au récapitulatif de l'ensemble des éléments relatifs aux Produits sollicités et du prix total de sa Commande. Il lui est également indiqué :

- (i) Le montant, en ce compris celui des frais de livraison, ainsi que les conditions et modalités de règlement des Produits effectivement commandés;
- (ii) Les délais prévisionnels ainsi que les conditions et modalités de livraison applicables aux Produits commandés par le Client.

Il appartient alors au Client de vérifier l'absence de toute erreur, après quoi il confirme sa volonté de procéder à la Commande en cliquant sur le bouton « Valider » ou « Payer » ou « Commander ».

Il devra alors renseigner ou, si cela a déjà été fait, confirmer l'exactitude des informations suivantes :

- Nom, prénom ;
- Le cas échéant, Dénomination sociale ;
- Nom, prénom et fonction du contact au sein de la société Client (le cas échéant) ;
- Adresse postale ;
- Adresse email ;
- Numéro de téléphone mobile ;
- Adresse de facturation ;
- Adresse de livraison.

Après cela, avant de cliquer sur le bouton « Valider » ou « Payer » ou « Commander », lequel matérialise la validation définitive de la Commande de sa part, le Client dispose de la faculté de revenir aux pages précédentes pour corriger d'éventuelles erreurs.

A cette occasion, le Client confirme avoir pris connaissance et accepter les présentes CGV.

Le Client procède ensuite au paiement selon les conditions et modalités déterminées à l'article 6.3 ci-après.

Une fois la validation effectuée, un email accusant réception de la Commande est envoyé au Client par NEFLIO (ci-après la « Confirmation de Commande »). Cet email rappelle également les modalités de livraison des Produits commandés.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de cette Confirmation de Commande par NEFLIO.

Le Client pourra suivre l'évolution de sa Commande sur le Site depuis son Compte Client.

3. Paiement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la Commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, par cartes bancaires : Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleues,

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 30 Novembre 2018

Tous les paiements sont sécurisés via le prestataire de paiement Stripe, qui, seul, est destinataire des données bancaires du Client.

4. Pénalités de retard de paiement

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà des délais ci-dessus fixés, et après la date de paiement figurant sur la Confirmation de Commande ou facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux mensuel égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal, applicables au montant TTC du prix d'acquisition figurant sur la Confirmation de Commande ou facture, seront acquises automatiquement et de plein droit à NEFLIO, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que NEFLIO serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par NEFLIO.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, NEFLIO se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des Commandes en cours émanant du Client.

7. LIVRAISON

1. Délais et modalités de livraison

Les Produits sont livrables en France métropolitaine, à Monaco et au Royaume Uni.

Le délai de livraison maximal est de dix (10) jours ouvrés.

Les livraisons sont effectuées à l'adresse de livraison renseignée par le Client préalablement à la validation de la Commande.

Suivant la Confirmation de Commande, le transporteur mandaté par NEFLIO pendra attache par téléphone avec le Client afin de convenir avec lui de la date et de l'heure de livraison des Produits commandés.

NEFLIO s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de quinze (15) jours ouvrés à compter de la Commande, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L. 216-2, L. 216-3 et L. 241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du Contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

Tout événement, susceptible d'avoir une influence sur la livraison de la Commande, sera immédiatement porté à la connaissance du Client par NEFLIO. NEFLIO notifiera immédiatement cet événement au Client, conformément à la procédure de Notifications définie à l'Article 17 des présentes. La notification fera état, dans la mesure du possible, de la durée probable de l'évènement et de ses conséquences sur les délais de livraison.

2. Réception par le Client

Compte tenu de la nature fragile et rapidement périssable des Produits commercialisés par NEFLIO, le Client s'engage à être présent au lieu, date et horaires de livraison convenu afin de réceptionner les Produits, ou bien d'y être représenté par toute personne de son choix dument mandatée à cet effet.

A défaut, NEFLIO se réserve le droit de facturer au Client toute nouvelle livraison qu'il serait nécessaire de re-planifier.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 30 Novembre 2018

En outre, compte tenu du caractère rapidement périssable des Produits, le Client reconnaît et accepte que la responsabilité de NEFLIO ne pourra en aucun être engagée dans l'hypothèse où les Produits livrés auraient subi une altération de leur apparence physique ou de leur état vivant consécutivement à la nécessité de re-planifier la livraison du fait du Client.

3. Transport – Transfert des risques

Les risques de perte ou d'endommagement des Produits sont transférés au Client au moment où, lui ou un Tiers qu'il a désigné, prend physiquement possession des Produits concernés.

Les Produits, qui sont livrés au Client par un transporteur choisi par NEFLIO, voyage(nt) aux risques et périls de NEFLIO.

8. GARANTIES - RESPONSABILITE

8.1. Engagements de NEFLIO

Dans le cadre du présent Contrat, NEFLIO s'engage à livrer des Produits conformes aux standards de qualités et normes applicables à son secteur d'activité et respectent l'ensemble des dispositions légales et réglementaires y afférent.

8.2. Garanties légales

Les Produits vendus sur le Site sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

Les Produits fournis par NEFLIO bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales :

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment abîmés ou endommagés, ayant subi une altération manifeste de leur qualité, ou ne correspondant pas à la Commande,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du Produit pour agir à l'encontre de NEFLIO ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L 217-9 du Code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du Produit.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer NEFLIO, par écrit à l'adresse : GENERATIVE PLANTING, 1258 Route de Grasse – 06620 LE BAR SUR LOUP ou par email à l'adresse contact@neflio.com, de la non-conformité des Produits dans un délai maximum de quatorze (14) jours à compter de la livraison des Produits, ou de l'existence des vices cachés dans les délais ci-dessus indiqués. Le Client devra indiquer précisément les motifs justifiant le refus des Produits à leur livraison ou leur retour, ainsi que le numéro de la Commande. Il devra retourner les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (emballage, documentation...).

NEFLIO remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les dix (10) jours ouvrés suivant la constatation par NEFLIO du défaut de conformité ou du vice caché.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 30 Novembre 2018

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La responsabilité de NEFLIO ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie de NEFLIO est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

8.3. Limitations

Le Client reconnaît et accepte que les Services délivrés par NEFLIO via le Site sont fournis dans le cadre d'une obligation de moyens et ne constituent qu'un outil d'aide à la détermination de l'adéquation entre différentes variétés végétales et la composition du sol d'un lieu déterminé.

Le Client demeure en toute hypothèse seul responsable du stockage, de la plantation et de l'entretien des Produits.

NEFLIO ne donne aucune garantie quant au bon développement des Produits acquis et plantés par le Client.

9. DROIT DE RETRACTATION

9.1. Matériel de jardinage et graines

Sous réserve des dispositions de l'article 9.2 ci-après, le Client est informé qu'il dispose, s'agissant des Produits constitués de matériel de jardinage et de graines à planter, d'un droit de rétractation selon les modalités indiquées ci-après :

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès de NEFLIO, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 14 jours suivant la notification à NEFLIO de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets permettant leur recommercialisation à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits dont l'emballage aurait été ouvert, ou qui auraient été endommagés ou salis ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être exercé via le Site, à l'aide du formulaire de rétractation figurant en annexe aux présentes CGV, ou bien par email à l'adresse GENERATIVE PLANTING, 1258 Route de Grasse – 06620 LE BAR SUR LOUP, auquel cas un accusé de réception sera immédiatement communiqué au Client par NEFLIO, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés; les frais de retour restant à la charge du Client.

Le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception, par NEFLIO, des Produits retournés par le Client dans les conditions prévues au présent article.

9.2. Produits rapidement périssables (plants et bulbes végétaux)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 30 Novembre 2018

Le Client est informé que compte-tenu du caractère rapidement périssable des Produits végétaux tels que les plants et bulbes, il ne bénéficie pour ces Produits d'aucun droit de rétractation, conformément à l'article L. 221-28,4° du Code de la consommation.

10. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa Commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de NEFLIO chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site répond aux exigences légales en matière de protection des données à caractère personnel, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Pour de plus amples informations, le Client est invité à se référer à l'article 11 des Conditions Générales d'Utilisation figurant sur le Site.

11. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Sont notamment de la propriété exclusive de NEFLIO tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle associés à la conception de tous les Produits, aux moyens mis en œuvre pour parvenir à cette conception, ainsi que tous résultats issus de cette conception, et l'ensemble des marques de NEFLIO qui y seraient associées.

Le Client reconnaît et accepte que, sauf disposition contraire exprimée par ailleurs aux présentes CGV, il n'acquiert aucun droit sur les ces éléments appartenant à NEFLIO

12. SOUS-TRAITANCE

De convention expresse entre les Partie, NEFLIO pourra, à sa seule discrétion, avoir recours à un ou plusieurs sous-traitants pour l'exécution de ses obligations résultant de la Commande. Cependant, NEFLIO demeurera, vis-à-vis du Client, solidairement responsable de la bonne exécution des prestations confiée au(x)dit(s) sous-traitants.

13. FORCE MAJEURE

Pour pouvoir bénéficier des stipulations du présent article, la Partie souhaitant invoquer un cas de Force Majeure devra, sous peine de forclusion, le notifier à l'autre Partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dès qu'elle aura connaissance de la survenance d'un tel événement et au plus tard, dans un délai de HUIT (8) jours calendaires à compter de l'apparition dudit événement, en justifiant le caractère imprévisible et irrésistible de l'événement la mettant selon elle dans l'impossibilité d'entreprendre ou de poursuivre l'exécution de ses obligations et en démontrant l'impact dudit événement sur l'inexécution de ses obligations.

S'il est temporaire, l'événement de force majeure suspend, pendant sa durée, l'exécution des obligations pour la Partie s'en prévalant.

Dans tous les cas, la Partie affectée par l'événement de force majeure devra faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'éviter, éliminer ou réduire les causes du retard et reprendre l'exécution de ses obligations dès que l'événement invoqué aura disparu.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 30 Novembre 2018

Si le cas de force majeure venait à excéder TRENTE (30) jours à compter de la notification visée plus haut, la Partie affectée aura la faculté de résilier de plein droit et sans indemnité la Commande sans autre formalité que l'envoi à l'autre Partie d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

En tout état de cause, si l'empêchement est définitif, le Contrat sera résolu de plein droit dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

14. CESSION - TRANSMISSIBILITE

Chacune des deux Parties s'interdit de céder à un tiers à quelque titre, pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit, le Contrat ou l'un quelconque des droits et/ou obligations de celui-ci, sans avoir préalablement informé l'autre Partie par écrit et recueilli son consentement exprès.

15. NOTIFICATIONS

Sauf dans les cas où une stipulation du présent contrat en dispose autrement, il résulte d'un accord exprès entre les Parties que les échanges entre elles pourront intervenir par tous moyens, notamment par messagerie électronique aux adresses e-mail mentionnées dans leurs correspondances, factures ou dans tout autre document.

Les Parties conviennent que l'impression papier d'un courriel permet de prouver valablement la teneur des échanges.

Les Parties mettent en œuvre toutes les mesures de sécurité permettant de garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des fichiers e-mail adressés par l'internet.

Elles mettent en œuvre, parallèlement, toutes les mesures utiles, tels que pare feu et antivirus régulièrement mis à jour et correctement paramétrés, pour se protéger de la manière la plus efficace possible contre les intrusions, attaques et propagation des virus afin de garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des fichiers e-mail reçus.

Les Parties sauvegarderont par la manière la plus appropriée et la plus sûre possible l'intégralité des messages transmis relatifs à l'objet du présent Contrat.

16. DISPOSITIONS GENERALES

1. Tolérance

Il est formellement convenu que toute tolérance ou renonciation d'une des Parties, dans le Site de tout ou partie des engagements prévus au présent Contrat, quelles que puissent en être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification du présent Contrat, ni générer un droit quelconque.

2. Intégralité

Les présentes dispositions constituent l'intégralité du Contrat des Parties et remplacent en tous points les accords, lettres d'intention, courriers et propositions antérieures entre les elles, quelle qu'en soit la forme ou l'appellation et portant sur le même objet, à l'exception de ceux listés aux présentes.

3. Divisibilité

Si l'une quelconque des dispositions du Contrat est annulée en tout ou partie, la validité des dispositions restantes du Contrat n'en sera pas affectée. Dans ce cas, les Parties devront, si possible, remplacer cette disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet du Contrat.

4. Indépendance

Les Parties déclarent expressément qu'elles sont et demeureront pendant toute la durée de leurs rapports des partenaires commerciaux et professionnels indépendants, assumant chacun les risques de sa propre exploitation.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 30 Novembre 2018

17. DROIT APPLICABLE – REGLEMENT DES LITIGES

Les CGV sont soumises au droit Français.

Tous les litiges auxquels les opérations de prestation de service conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre NEFLIO et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L. 612-1 du Code de la consommation) ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends en cas de contestation.

Pour ce faire, il peut notamment s'adresser au :

Centre Départemental Alpes Maritimes médiation

105 Quai des Etats Unis

06300 NICE

<http://alpesmaritimes-mediation.fr/>

18. ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes ainsi que de leurs suites, les Parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs. Toute modification du siège social ou de l'adresse de l'une des Parties ne sera opposable à l'autre Partie que HUIT (8) jours après lui avoir été dûment notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courriel signé numériquement.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 30 Novembre 2018

ANNEXE Formulaire de rétractation

Le délai de rétractation expire le 14ème jour à compter du jour de réception des Produits par le Client et si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le 1er jour ouvrable suivant.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client notifie sa décision de rétractation à NEFLIO au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, soit :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@nefl.io ou
- Par voie postale, à l'adresse : GENERATIVE PLANTING, Monaco1258 Route de Grasse – 06620 LE BAR SUR LOUP, ou
- En ligne, via le Site.

Il appartient au Client consommateur de rapporter la preuve qu'il a exercé son droit de rétractation dans le délai et selon les modalités des CGV.

Veuillez compléter et envoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse communiquée ci-dessus.

Par la présente, je soussigné(e), (Nom du Client),

Vous notifie par la présente ma décision de rétractation du contrat portant sur la vente de (nature des produits commandés)..... (Compléter) :

§ Commandé(s) le/...../.....

§ Reçue(s) le/...../.....

§ Numéro de commande

§ Adressée(s) à (Nom du Client)

§ Au
(Adresse du Client).

Fait-le

A